

Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le

ID : 011-200035855-20220316-2022_043-DE



2022-043

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FONCTION
PUBLIQUE

Séance du Conseil Communautaire du 16 mars 2022 à 18 heures 00
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
PERSONNEL
TITULAIRES ET
STAGIAIRES DE LA
F.P.T.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Modification du
tableau des effectifs

Présents : Philippe GREFFIER, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT,
Bernard PECH, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU,
Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Robert BATIGNE, Alain BOUSQUET,
Alain CARBON, Marie-Paule CAU, Gilbert COSTE, Claire DARCHY,
François DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE,
Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES,
Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD,
Gérard LAMARQUE, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU,
Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Pierre MONOD, Charles PAULY,
Bruno PERLES, Nicolas RAUZY, Jérôme SENAL, Gilles TERRISSON,
Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Jérôme WILTZIUS,
Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
10 mars 2022

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, René MERIC par Jean-François
GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

17 MARS 2022

Procuration(s) : Brigitte BATIGNE à Sabine CHABERT, Guy BONDOUY à
Philippe GREFFIER, Karole CAFFIER à Gérard MONDRAGON,
Nicole CATHALA-LEGEVAQUES à Hélène GIRAL, Javier DE LA CASA à
Philippe GUIRAUD, Martine PUEBLA à Benoit MERLIN,
Jacqueline RATABOUIL à Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL
à Bernard PECH, Monique VIDAL à Denis BOUILLEUX.

PAR PUBLICATION
LE

17 MARS 2022

Excusé(s): Christophe PRADEL, Nadine ROSTOLL, Pierre BARBAUD,
Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Prescillia GRANIER,
Thierry ROSSICH, Régine SURRE.

PAR DELEGATION
LE

Signature

Absent(s) : Eliane BOURGEOIS MOYER, Didier CALMETTES,
Sandrine CAMPGUILHEM, Dominique DUBLOIS, Frédéric JEANJEAN,
Thierry LEGUEVAQUES, Didier MAERTEN, Henri POISSON,
Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre QUAGLIERI.

Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le



ID : 011-200035855-20220316-2022_043-DE

2022-043

Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'il est nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2022.

Cette mise à jour prend en compte les avancements de grades, l'ouverture des postes soumis à la promotion interne, les recrutements, remplacements.

Les tableaux des effectifs joints reflètent les emplois des titulaires et contractuels de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, de l'Office du Tourisme et du Port Fluvial.

Monsieur le Président indique que le tableau général des effectifs joint en annexe mentionne le nombre de postes ouverts, pourvus et vacants sur les trois établissements : Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois/Office de Tourisme/Port Fluvial.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le tableau des effectifs au 1^{er} avril 2022.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 16 mars 2022

Le Président,

Philippe GREFFIER